



CCE du 10 mars 2015 - Déclaration de la CGT

Une *Feuille de route 2015* dangereuse pour les missions, les usagers, les personnels

Le CCE était consulté ce 10 mars 2015 sur la Feuille de route 2015 de Pôle emploi qui est une déclinaison du Plan Stratégique 2015-2018 pris en application de la Convention tripartite État-UNEDIC-Pôle emploi signée le 18 décembre 2014.

Dans le prolongement des votes intervenus tant au CCE qu'au Conseil d'administration de Pôle emploi, la CGT Pôle emploi a prononcé aujourd'hui, au CCE, la déclaration suivante.

Pour la direction générale de Pôle emploi, « dominante entreprise » ou « dominante demandeurs d'emploi » il faudrait choisir!

De son côté, la CGT maintient qu'il n'est pas raisonnable de retirer aux conseillers l'un des pans de leurs activités. Les deux champs sont indissociables et indispensables pour accomplir notre mission de retour à l'emploi personnalisé des demandeurs. Le diagnostic qui devient central dans ce projet stratégique ne peut se faire sans connaître les deux volets demande et entreprise.

Les choix dictés par l'obsession des économies budgétaires conduit à l'abandon de l'objectif de répondre à tous les privés d'emploi qui ont besoin du service public de l'emploi. Pôle emploi n'accompagnera plus les demandeurs d'emploi qui seront considérés comme étant les moins éloignés de l'emploi. Ils seront orientés vers des Opérateurs privés de placement (OPP): ce choix privilégie l'intervention du secteur marchand financé par des fonds publics et confirme le renoncement à faire du service public l'outil de réponse aux besoins économiques et sociaux de l'ensemble des citoyens.

La feuille de route 2015 instaure la réduction de ce que la direction générale appelle « l'accueil subi » des usagers de Pôle emploi :

- *La réduction des horaires d'ouverture;*
- *Le renvoi des privés d'emploi vers l'auto-délivrance des services: utilisation des services informatiques en libre-accès, inscription à distance, dépôt et traitement des demandes d'allocations informatisés, mise en place de services de messageries électroniques destinées à se substituer à la réception des usagers par les personnels de Pôle emploi;*
- *développement du 100% Web comme mode privilégié de relations avec Pôle emploi;*
- *L'offre de service numérique et l'Emploi Store, sont largement réalisés par des start-up et tend à déshumaniser les relations conseillers / demandeurs en proposant des ateliers en ligne (Moocs) dès cette année. Plus d'échange, de dialogue en face à face, juste de la communication dématérialisée.*

Le pilotage par les résultats vise à construire les modèles permettant de comparer les performances obtenues entre sites et entre services. Il conduira nécessairement à une évaluation individuelle. Est-ce là votre vision de la Qualité de la Vie au Travail : ESA, EP, EPA ? Les dégâts provoqués par ce type de management à Pôle Emploi mais aussi dans

d'autres établissements publics ou privés n'ont-ils pas déjà démontré leur dangerosité au niveau des risques professionnels ?

L'accompagnement des transitions professionnelles se résume à préparer le demandeur à des métiers en tension qui sont généralement des postes à temps partiels et/ou précaires (aide à la personne, restauration rapide, commerce ...), ce n'est pas notre vision d'une réelle offre de service d'orientation.

Le renforcement du contrôle des chômeurs vise à faire porter la responsabilité d'un niveau de chômage particulièrement élevé sur les chômeurs eux-mêmes considérés soit comme des « décrocheurs » soit comme des fraudeurs.

Les politiques d'austérité et les visées comptables de réduction de la dépense publique et des comptes sociaux sont le prétexte à une régression drastique de l'intervention publique et de la protection sociale.

L'insuffisance de moyens accordés à Pôle emploi pour rendre convenablement le service public, la volonté de réduire les interventions du service public lui même au profit du secteur marchand, une définition rabougrie des missions et des services proposés aux usagers de Pôle emploi, qu'il s'agisse des privés d'emploi ou des entreprises: ces caractéristiques font de la Feuille de route 2015 présentée aujourd'hui au CCE un projet dangereux pour les usagers, pour les missions et pour les personnels de Pôle emploi

Dans ces conditions, la CGT Pôle emploi a voté contre cette feuille de route au CCE du 10 mars 2015.

Votes

Pour: 0 - **Contre:** CGT, SNU, SUD, SNAP, CFTC - **Abst.:** CFDT - (FO et CGC n'ont pas participé à ce vote)

Paris, le 10 mars 2015

Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :..... **Prénom** :.....

Adresse :.....

Établissement, Site, Service, Unité :.....

Tél. :.....

E-Mail :.....@

À remettre au militant de la CGT de votre choix ou à adresser à:

syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr